



LA PRATIQUE DE **L'AUDIT FISCAL**

Du 22 Juin 2019 Au 27 Juillet 2019

Chaque Samedi Matin De 9h à 13h

- ✓ **Audit fiscal des comptes**
- ✓ **Audit des déclarations fiscales de l'entreprise.**
- ✓ **Détecter et corriger les erreurs, identifier et évaluer en amont les risques fiscaux.**

OBJECTIF DE LA FORMATION :

A l'issue de cette formation, vous seriez capable de :

- Diagnostiquer les risques fiscaux encourus par l'entreprise en matière d'**IS/IR/TVA/DE** et de **RAS**.
- **Minimiser les risques** de redressements et de sanctions grâce au contrôle de conformité du traitement fiscal des opérations de l'entreprise.

- **Améliorer la gestion fiscale de l'entreprise** en maîtrisant les dispositifs légaux d'allègement de la charge fiscale.
- Connaître les **sanctions** fiscales applicables en matière d'IS-IR & TVA.

PUBLIC CONCERNE :

- ✓ Experts comptables, commissaire aux comptes, comptables agréés, directeurs financiers.
- ✓ Responsables fiscaux et comptables d'entreprises.
- ✓ Avocats d'affaires.
- ✓ Auditeurs internes et externes.

PROGRAMME :

❖ **CADRE GENERAL ET DEFINITIONS**

❖ **DEMARCHE DE L'AUDIT FISCAL**

1- PHASE PRELIMINAIRE DE LA MISSION :

- ✓ Acceptation et la signature de la lettre de mission.
- ✓ Prise de connaissance de l'environnement fiscal et juridique de l'entreprise.
- ✓ Analyse générale des risques potentiels.
- ✓ Elaboration d'un plan de travail.

2- DIAGNOSTIC FISCAL : PRATIQUE DE L'AUDIT FISCAL DES COMPTES

✓ **AUDIT FISCAL DES COMPTES SUR LA BASE DES PRINCIPALES RUBRIQUES COMPTABLES :**

- Financement permanent ;
- Actif immobilisé ;
- Actif circulant ;
- Passif circulant ;
- Les charges d'exploitation, les charges financières et les charges non courantes ;
- Les produits d'exploitation, les produits financiers et les produits non courants.

✓ **L'AUDIT APPLIQUE A L'IMPOT SUR LES SOCIETES :**

- L'audit de la déclaration du résultat fiscal & de la liasse fiscale ;
- Les contrôles spécifiques liés aux retraitements extra - comptables aboutissant à la détermination du résultat fiscal (Tableau 3) ;
- Corriger les incohérences.

✓ **AUDIT DES IMPOTS RETENUS A LA SOURCE (RAS) :**

- Impôt sur les sociétés RAS et déclarations fiscales ;
- Impôt sur le revenu RAS et déclarations fiscales ;
- TVA RAS et déclarations fiscales.

✓ **AUDIT DE LA TVA :**

- Le contrôle de la TVA facturée et de la Tva déductible selon le régime ;
- Les spécificités des opérations avec les non-résidents ;
- Les contrôles de cohérences à effectuer :
 - *Cohérences entre la balance, bilan, CPC, et tableau 12 relatif à la TVA (B14-ETIC).*
 - *Cohérences entre le chiffre d'affaires comptabilisé (IS) et CA déclaré à la TVA et rapprochement avec le CPC et le tableau 12 TVA.*
 - *Cohérences relevées lors de la vérification des déductions avec la balance générale, balance fournisseur et tableau 12 Tva.*
 - *Formules de cohérence dans les deux régimes.*

✓ **CONTROLE DES TABLEAUX DE LA LIASSE FISCALE**

✓ **CONTROLE DES AUTRES DECLARATIONS FISCALES :**

- *Décl. des PAPSRA*
- *Décl. des PPRF*
- *Décl. des PBPNR*
- *Décl. desrém. Versées à des tiers*
- *Décl. des traitements et Salaires*
- *Décl. des revenus fonciers*

3- PHASE FINALE DE LA MISSION : SYNTHÈSE ET RAPPORT:

- Synthèse et conclusion des travaux effectués ;
- Mise en évidence des forces et faiblesses en matière fiscale pour limiter les risques face à un contrôle fiscal ;
- Traitement des irrégularités décelées et recommandations.

Cette Formation Comprend:

- REMISE DES DOCUMENTS« *SUPPORT + ANNEXES + CAS PRATIQUES + CORRIGES* ».
- ATTESTATION DE FORMATION
- 32 HEURES DE FORMATION
- PAUSE –CAFE.

Formateur :

Monsieur **MOHAMED CHORFI** est Expert comptable, Commissaire aux comptes, ex membre de la commission nationale du recours fiscal (CNRF), il a enseigné la comptabilité et la gestion aux inspecteurs des finances à l'école des Impôts de Casablanca.

Monsieur **MOHAMED CHORFI** a plus de **40 ans d'expérience** dans les domaines de conseil juridique et fiscal, audit et organisation comptable des entreprises. Il s'est spécialisé en fiscalité immobilière.

Domaines d'expertises :

- Formation et Séminaires
- Conseil et Juridique et Fiscal
- Audit et Commissariat aux Comptes
- Expertise Comptable

Cabinet d'Expertise Comptable et de Formation Mohamed CHORFI

www.chorfiformation.com

Tél: 05.22.24.64.65 / 05.22.24.65.71

GSM: 06.10.13.21.06 / 06.61.14.88.03

m.chorfi47@gmail.com

cabinetchorficm2f@gmail.com

CM2F